



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Communauté d'Agglomération
Saumur Val de Loire
11 rue du Maréchal Leclerc
CS 54030 - 49408 Saumur Cedex
Tél. 02 41 40 45 50
www.saumurvalde Loire.fr


SAUMUR
VAL DE LOIRE
AGGLOMÉRATION

SOMMAIRE



P 04 - LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

P 09 - CARTOGRAPHIE DE L'AGGLO

P 10 - SERVICES PUBLICS ET AMÉNAGEMENT

P 11 - SPORT

P 12 - CULTURE

P 14 - MOBILITÉS

P 15 - SANTÉ

P 16 - SOLIDARITÉS ET POLITIQUES SOCIALES

P 17 - HABITAT

P 18 - URBANISME

P 18 - GENS DU VOYAGE

P 19 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

P 20 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

P 22 - COMMERCE

P 23 - TOURISME

P 24 - AGRICULTURE

P 25 - EMPLOI, FORMATION, INSERTION

P 26 - DÉVELOPPEMENT DURABLE, PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET RISQUES

P 27 - TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

P 27 - RISQUES

P 28 - IL Y A LA LOIRE... ET LE THOUET !

P 28 - OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

P 30 - EAU, ASSAINISSEMENT COLLECTIF et SPANC

P 32 - MOYENS GÉNÉRAUX ET RESSOURCES HUMAINES



Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les agents de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire,
Mesdames et Messieurs les habitants de Saumur Val de Loire,

L'édition d'un rapport d'activité est un exercice obligatoire pour notre collectivité. Et c'est surtout un exercice à la fois utile et nécessaire.

Utile parce qu'il nous contraint, une fois par an, à regarder l'année passée avec recul, calme et sérénité, et à en observer précisément les résultats, les réussites mais aussi les échecs et les éléments à améliorer. Je suis convaincu que l'action publique que nous menons, et dont la seule boussole est et doit être l'intérêt général, exige de nous tous, élus comme agents, que nous soyons capables de nous analyser, de nous remettre en question, de nous évaluer, de chercher à progresser. Car la seule chose qui compte in fine, c'est bien l'impact positif que doit permettre chacun de nos projets et chacune de nos actions dans le quotidien des 100 000 habitants du territoire et pour le développement du territoire lui-même.

Utile, aussi, parce qu'il nous permet à la fois de comparer l'activité de la collectivité d'une année sur l'autre - même si 2020, évidemment, fut une année particulière - et de confirmer ou d'infirmier des tendances ressenties durant l'année, en matière de développement économique autant qu'en matière de moyens généraux et de ressources humaines. Non pas que les chiffres, essentiels dans un rapport d'activité, disent toute la vérité : malgré tout ils en disent une partie et il faut savoir les lire et les écouter.

Nécessaire, enfin, parce qu'un rapport d'activité est un compte rendu, au sens très fort du terme du compte à rendre. Oui, les élus des collectivités publiques ont des comptes à rendre. Ils ont des comptes à rendre vis-à-vis de leurs concitoyens, vis-à-vis des engagements qu'ils ont pris, vis-à-vis, aussi, des défis qui se dressent devant nous chaque jour et qui exigent de l'action,

du travail et une capacité à les surmonter dans les meilleures conditions possibles pour l'intérêt général. La crise sanitaire qui nous bouleverse depuis le début de l'année 2020 a été et demeure un défi pour celles et ceux qui sont élus des collectivités.

Si 2020 a été une année singulière, elle a malgré tout été, pour la Communauté d'Agglomération, l'occasion d'affirmer ou de réaffirmer ses grandes priorités lors de la mise en place de la nouvelle gouvernance en juillet. Ces priorités, elles sont simples et elles sont au nombre de trois : le développement économique dans toutes ses dimensions, le service au public qu'il s'agisse de culture, de sport, de mobilité, de solidarité ou encore d'habitat, et la préservation de l'environnement qui se conjugue notamment à la transition énergétique, à la ressource en eau ou à la gestion de nos déchets. Ce sont ces trois priorités qui régissent l'organisation de ce rapport et qui, plus encore, président au quotidien à l'ensemble des projets portés par notre collectivité.

Je crois fermement que nous allons réussir. Réussir à créer de l'emploi et des richesses. Réussir à rénover notre habitat et à augmenter notre démographie. Réussir à préserver notre environnement, nos milieux aquatiques, la qualité de notre eau. Réussir la transmission et la reprise de nos exploitations agricoles et l'amélioration de notre alimentation. Réussir à rendre la culture toujours plus accessible et le sport toujours plus présent dans la vie de chacun. Réussir à faire lire et à faire jouer de la musique à nos enfants. Réussir à accompagner celles et ceux qui sont loin de l'emploi. Réussir à réinventer les mobilités sur notre territoire.

Réussir à faire de Saumur Val de Loire un territoire heureux, qui attire et rayonne au-delà de ses frontières.

Je vous souhaite une belle lecture.

Jackie Goulet
Maire de la Ville de Saumur
Président de la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



au 31 décembre 2020

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS



1 - JACKIE GOULET 2 - SYLVIE PRISSET 3 - MICHEL PATTÉE 4 - ISABELLE DEVAUX 5 - FRÉDÉRIC MORTIER

<p>1 - JACKIE GOULET</p> <p>Président Maire de la Ville de Saumur</p>	<p>2 - SYLVIE PRISSET</p> <p>1ère vice-présidente Finances et systèmes d'informations Élue à Bellevigne-les-Châteaux, Maire déléguée de Saint-Cyr-en-Bourg</p>	<p>3 - MICHEL PATTÉE</p> <p>2ème vice-président Industrie, zones d'activités, ateliers et usines relais, pépinières d'entreprises et toutes les entreprises en lien avec ces infrastructures, Maire de Doué-en-Anjou</p>	<p>4 - ISABELLE DEVAUX</p> <p>3ème vice-présidente Ruralité et agriculture Maire de Gennes-Val-de-Loire</p>	<p>5 - FRÉDÉRIC MORTIER</p> <p>4ème vice-président Politiques et équipements sportifs Maire de Longué-Jumelles</p>
---	--	--	---	--



6 - JÉRÔME HARRAULT 7 - RODOLPHE MIRANDE 8 - GRÉGORY PIERRE 9 - MARC BONNIN 10 - ANATOLE MICHEAUD

<p>6 - JÉRÔME HARRAULT</p> <p>5ème vice-président Cycle de l'eau (à l'exclusion de la GEMAPI, de la gestion du Thouet, de la protection des digues et des PPRI) Maire d'Allonnes</p>	<p>7 - RODOLPHE MIRANDE</p> <p>6ème vice-président Culture Maire de Rou-Marson</p>	<p>8 - GRÉGORY PIERRE</p> <p>7ème vice-président Commerce, artisanat et tertiaire Président de la Commission d'appel d'offres Élu à la Ville de Saumur</p>	<p>9 - MARC BONNIN</p> <p>8ème vice-président Gestion du patrimoine communautaire Maire de Montreuil-Bellay</p>	<p>10 - ANATOLE MICHEAUD</p> <p>9ème vice-président Environnement, transition énergétique et mobilités Élu à Doué-en-Anjou</p>
--	--	--	---	--



<p>11 - SOPHIE MÉTAYER</p> <p>10ème vice-présidente Aménagement du territoire et habitat, politiques de solidarité, de santé et des familles Maire de Tuffalun</p>	<p>12 - CHRISTIAN RUALT</p> <p>11ème vice-président Gestion et valorisation des déchets Maire de Saint-Philbert-du-Peuple</p>	<p>13 - GUY BERTIN</p> <p>12ème vice-président Emploi, formation, insertion et mise en œuvre du Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) Maire de Neuillé</p>	<p>14 - SANDRINE LION</p> <p>13ème vice-présidente Tourisme, patrimoine et cavités Maire de Fontevraud-l'Abbaye</p>	<p>15 - ÉRIC MOUSSERION</p> <p>14ème vice-président Gestion des Milieux Aquatiques, prévention des Inondations (GEMAPI), gestion du Thouet, protection des digues et des PPRI Maire d'Antoigné</p>	<p>16 - ÉRIC TOURON</p> <p>15ème vice-président Suivi et contrôle des Sociétés Publiques Locales sur le territoire de la CASVL Maire de Distré</p>
--	---	--	---	--	--

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



<p>17 - SOPHIE TUBIANA</p> <p>17ème membre du Bureau Valorisation de la biodiversité (Natura 2000, Territoire Engagé pour la Nature, boires, bras secondaires, prairies inondables, zones humides) Conseillère municipale de la Ville de Saumur</p>	<p>18 - THOMAS GUILMET</p> <p>18ème membre du Bureau Mutualisation des services et schéma de mutualisation Président de Saumur Agglobus Conseiller municipal de la Ville de Saumur</p>	<p>19 - ASTRID LELIÈVRE</p> <p>19ème membre du Bureau Contrat de ville, pilotage du nouveau programme de renouvellement urbain et du contrat enfance jeunesse 1ère adjointe au maire de la Ville de Saumur</p>	<p>20 - PIERRE-YVES DOUET</p> <p>33ème membre du Bureau Relations et services aux communes et aux usagers - Rattaché au Président Maire de Louresse-Rochemenier</p>	<p>21 - LAURENT NIVELLE</p> <p>38ème membre du Bureau Urbanisme Maire de Saint-Clément-des-Levées</p>	<p>22 - BÉATRICE BERTRAND</p> <p>51ème membre du Bureau Ressources humaines Maire de Vivy</p>	<p>23 - ALAIN BOURDIN</p> <p>35ème membre du Bureau Filière bois et filière équestre Maire de Mouliherne</p>	<p>24 - LOÏC BIDAULT</p> <p>52ème membre du Bureau Gestion de la zone de Méron Conseiller municipal de la Ville de Saumur</p>
---	--	--	---	---	---	--	---

LES AUTRES MEMBRES DU BUREAU DÉCISIONNEL



25 - DIDIER ROUSSEAU

20^{ème} membre du Bureau
Maire d'Artannes-sur-Thouet

26 - ARMEL FROGER

21^{ème} membre du Bureau
Maire de Bellevigne-les-Châteaux

27 - JEAN-PHILIPPE RÉTIF

22^{ème} membre du Bureau
Maire de Blou

28 - YVES BOUCHER

23^{ème} membre du Bureau
Maire de Brain-sur-Allonnes

29 - ARMELLE PONCET

24^{ème} membre du Bureau
Maire de la Breille-les-Pins

30 - GILLES ROUSSILLAT

25^{ème} membre du Bureau
Maire de Brossay

31 - ISABELLE GRANDHOMME

26^{ème} membre du Bureau
Maire de Cizay-la-Madeleine

32 - GÉRARD POLICE

27^{ème} membre du Bureau
Président de Saumur
Agglopropreté / Kyrielle
Maire du Coudray-Macouard



49 - JACQUELINE TARDIVEL

47^{ème} membre du Bureau
Élue à Vernantes

50 - SYLVIE BEILLARD

48^{ème} membre du Bureau
Maire de Vernueil-le-Fourrier

51 - GILLES BARDIN

49^{ème} membre du Bureau
Maire de Verrie

52 - JEAN-FRANÇOIS MIGLIERINA

50^{ème} membre du Bureau
Président de Saumur Val de
Loire Tourisme
Maire de Villebernier

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



33 - JEAN-PIERRE ANTOINE

28^{ème} membre du Bureau
Maire de Courchamps

35 - THIERRY MORISSET

30^{ème} membre du Bureau
Maire de Denezé-sous-Doué

37 - JEANNICK CANTIN

32^{ème} membre du Bureau
Élu à la Lande-Chasles

39 - ÉRIC LEFIÈVRE

36^{ème} membre du Bureau
Maire de Parnay

34 - YANN PILVEN LE SEVELLEC

29^{ème} membre du Bureau
Maire du Courléon

36 - GUILLAUME MARTIN

31^{ème} membre du Bureau
Maire d'Épieds

38 - JACKY MARCHAND

34^{ème} membre du Bureau
Maire de Montsoreau

40 - ISABELLE ISABELLON

37^{ème} membre du Bureau
Maire du Puy-Notre-Dame



53 - MARIE-LUCE DURAND

Allonnes

55 - NATHALIE MORON

Doué-en-Anjou

57 - COLETTE GAGNEUX

Doué-en-Anjou

59 - LAURENCE CAILLAUD

Doué-en-Anjou

54 - MICHEL DELPHIN

Doué-en-Anjou

56 - NATHALIE SECOUÉ

Doué-en-Anjou

58 - BRUNO CHEPTOU

Doué-en-Anjou

60 - TEDDY LOCHARD

Gennes-Val-de-Loire



41 - BENOÎT LEDOUX

39^{ème} membre du Bureau
Maire de Saint-Just-sur-Dive

43 - ALAIN BOISSONNOT

41^{ème} membre du Bureau
Maire de Souzay-Champigny

45 - DIDIER GUILLAUME

43^{ème} membre du Bureau
Maire des Ulmes

47 - PIERRE-YVES DELAMARE

45^{ème} membre du Bureau
Maire de Varrains

42 - PIERRE DE BOUTRAY

40^{ème} membre du Bureau
Maire de Saint-Macaire-du-Bois

44 - CHRISTIAN GALLÉ

42^{ème} membre du Bureau
Maire de Turquant

46 - GILLES TALLUAU

44^{ème} membre du Bureau
Maire de Varennes-sur-Loire

48 - FABRICE BARDY

46^{ème} membre du Bureau
Maire de Vaudelnay



61 - STÉPHANIE ELIE

Gennes-Val-de-Loire

63 - DOMINIQUE GACHET

Gennes-Val-de-Loire

65 - SYLVAIN LEFEBVRE

Longué-Jumelles

67 - EMMANUEL BRAULT

Longué-Jumelles

62 - DIDIER HUCHEDÉ

Gennes-Val-de-Loire

64 - BENOÎT LAMY

Gennes-Val-de-Loire

66 - NICOLE PEHU

Longué-Jumelles

68 - CLAUDIE MARCHAND

Montreuil-Bellay

SERVICES PUBLICS ET AMÉNAGEMENT

La notion de service au public est au cœur de l'agglomération Saumur Val de Loire : c'est elle qui justifie chaque projet lancé et c'est elle, aussi, qui permet in fine d'en mesurer la pertinence. L'objectif ? Améliorer sans cesse la qualité de vie et le cadre de vie des habitants du territoire en activant différents leviers et notamment le sport, la culture mais aussi l'habitat, la santé, la mobilité et, de manière plus globale, l'aménagement du territoire.



SPORT

L'on pense souvent aux piscines et à l'apprentissage de la natation scolaire lorsque l'on parle de la compétence sport de l'agglomération. S'il s'agit en effet d'une grande partie de sa compétence sportive, Saumur Val de Loire continue aussi de s'engager fortement dans le sport-santé avec l'idée que le sport, créateur de lien social, vecteur d'éducation et d'apprentissage, est aussi une clé importante du bien-être individuel et collectif.

MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- avec des travaux d'entretien sur les piscines d'Offard (Saumur), Val de Thouet (Saumur), Doué-en-Anjou, Montreuil-Bellay, Rosiers-sur-Loire (Gennes-Val-de-Loire) et Gennes Val-de-Loire.
- avec la mise en place d'un cyclope électronique, pour mieux analyser et réguler le traitement des eaux, à la piscine de Brain-sur-Allonnes.
- avec la préparation du lancement en début d'année 2021 de la construction de la nouvelle piscine de Longué-Jumelles.
- avec la préparation du lancement des travaux en septembre 2021 de la restructuration du stade d'athlétisme d'Offard à Saumur, auxquels s'adjoint une réflexion en cours sur la création d'une Maison des Sports d'Eau regroupant Saumur Natation et Saumur Team Triathlon.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT-SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

- grâce à la reconduction de l'appel à projet « Donne du sport à ton corps » qui a permis de retenir 5 projets associatifs financés chacun à hauteur de 2 000 euros. Les lauréats : l'Omnibus Nord Est Anjou, le Team Dom Saumur, l'Athletic Club Longué Basket, le Club d'Athlétisme du Pays Saumurois et l'Athletic Club Longué Volley.
- grâce à la signature d'une convention de partenariat entre Saumur Val de Loire et le Centre Hospitalier de Saumur pour la mise en place de parcours de soins pour des patients souffrant de diabète de type 2, de cancer du sein ou pelvien, d'insuffisance cardiaque et de pathologies coronariennes, d'obésité de l'enfant.

...ET UNE JOLIE RÉCOMPENSE

Le dispositif « Donne du sport à ton corps », remarqué notamment par la Gazette des Communes et Acteurs du Sport, a reçu le label « Sentez-vous sport » grâce à l'action engagée dans les territoires.

EN CHIFFRES



5

animations phares dans nos piscines (soirée relaxation, animation « futurs sauveteurs », Octobre rose, Semaine Bleue, Bouger Nager en famille)



5

séances « Sentez-vous sport » pour les CM2 des écoles d'Ambillou-Château (Tuffalun) et de Blou



12

parcours ouverts à tous grâce à la nouvelle station Trail Saumur Val de Loire

EN CHIFFRES
LES BIBLIOTHÈQUES ET
MÉDIATHÈQUES



3 240

médiathèques
communautaires
(Saumur, Doué-
en-Anjou,
Montreuil-Bellay)

bénévoles

19 7 740

bibliothèques
municipales
associées
au réseau
communautaire

usagers en
2020

11 255 252

bibliothèques
ayant vocation
à rejoindre
le réseau
communautaire

prêts

25 207

agents

classes
(écoles, collèges
et lycées)
accueillies, soit
6 096 élèves



CULTURE

La crise covid a bien sûr, chacun le sait, particulièrement bouleversé le monde culturel. Pour autant, Saumur Val de Loire a cherché à maintenir en permanence une offre culturelle à destination de tous les publics, et continué à faire avancer ses différents projets. Lecture publique, spectacles, résidences d'artistes, médiation scolaire... in fine, ce sont tous les publics qui ont pu profiter malgré tout d'une offre culturelle particulièrement diversifiée.

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES IMAGIN'R

• Grâce à un réseau de plus en plus large et de plus en plus fourni, Saumur Val de Loire cherche à garantir une égalité d'accès à la culture et au livre pour l'ensemble du territoire et pour l'ensemble de nos concitoyens. Les missions de ce réseau sont simples : mettre à disposition une grande diversité de collections pour une grande diversité d'envies et de besoins (informations, loisir, éducation, culture...), créer et renforcer l'habitude - et l'amour ! - de la lecture chez l'enfant ; favoriser l'accès à l'information ; lutter contre l'illettrisme ; promouvoir et diffuser la création culturelle ; soutenir la formation initiale et

l'auto-formation ; conserver et mettre en valeur les collections patrimoniales. C'est notamment le schéma directeur de la lecture publique 2018-2023 qui vient structurer cette politique grâce notamment à un programme d'aménagement et de modernisation des médiathèques communautaires, un soutien apporté aux bibliothèques communes ou associatives pour conserver une offre culturelle de proximité, à la prise en compte des nouvelles pratiques numériques ou encore la diversification des actions culturelles notamment en direction des publics les plus fragiles.

QUELQUES ACTIONS IMPORTANTES QUI ONT EU LIEU EN 2020...

• renouvellement du programme de médiation culturelle à destination des scolaires

de Rendez-vous contes ! dans 9 bibliothèques et au Dôme, les 16 et 17 octobre

• organisation de la Nuit de la lecture dans 12 bibliothèques du territoire, du 16 au 19 janvier, et

• informatisation des bibliothèques de Vernueil-le-Fourrier et de Louerre

COMMENT SAUMUR VAL DE LOIRE A MAINTENU UNE OFFRE CULTURELLE DURANT LA CRISE...

• réouverture progressive des médiathèques, notamment en mode drive

• mise en place du télé-enseignement musical

• dématérialisation de contenus artistiques par le Dôme

EN CHIFFRES
LE DÔME



2

mécènes entreprises



7

mécènes particuliers



17 288

euros de recettes de mécénat



84

publications sur les réseaux sociaux pendant les périodes de confinement et 13 newsletters pour maintenir un lien avec le public

FOCUS SUR... L'ÉCOLE DE MUSIQUE SAUMUR VAL DE LOIRE

• une école de musique qui a su continuer sa petite... musique durant les confinements grâce à la mise en place des cours en télé-enseignement

mieux s'exporter hors ses murs

• une école de musique qui a compté un effectif total de 547 élèves

• qui compte 25 enseignants au total (dont 12 titulaires et 13 contractuels), pour un total de 324h40 d'enseignement sur l'année 2020

• qui a continué le renouvellement de son parc instrumental et acquis du matériel de sonorisation pour

• ...qui coordonne 7 antennes au total sur le territoire, à Saumur, Doué-en-Anjou, Montreuil-Bellay, Brain-sur-Allonnes, Gennes-Val-de-Loire, Vernueil et Varrains

LE THÉÂTRE LE DÔME ET LA SAISON CULTURELLE

En 2020, le Dôme a innové !

• avec la conception de nouveaux outils de médiation et de développement des publics, notamment un papertoy, la commande de 8 dessins auprès d'une illustratrice pour la création de nouveaux supports et la conception d'un escape game pour la saison 2021-2022

• avec une redéfinition des conditions de mise à disposition des espaces du Dôme, qui doit demeurer un lieu ouvert, mais aussi des droits d'entrée à la saison culturelle qui doit être toujours plus accessible et pour tous les publics

• avec la refonte des supports de communication et notamment les programmes de salle en version numérique

• avec la préparation d'une nouvelle offre estivale pour l'été 2021 en utilisant davantage le toit-terrasse du Dôme qui demeure « the place to be » durant les beaux jours

• avec une réflexion sur la refonte de la billetterie-boutique du Dôme, en transversalité avec l'École de Musique

COMMENT LE THÉÂTRE LE DÔME A CONTINUÉ DE FAIRE VIVRE LA CULTURE ET SOUTENU LE MONDE CULTUREL...

• annulation au fur et à mesure des spectacles et expositions... permettant ainsi une reprise la plus rapide possible, dès le 21 mai 2021 !

• maintien d'un lien avec le public grâce aux réseaux sociaux et la diffusion d'une grande diversité de contenus artistiques en ligne

• remboursement des billets vendus pour un montant de 25 859 euros

• poursuite du travail avec les compagnies grâce à l'accueil de résidences de création

EN CHIFFRES



3

bus au gaz bioGNV sur le réseau urbain de Saumur (grâce notamment à l'ouverture de la station bioGNV du Breil !)



149

vélos AVAE mis à disposition des habitants en décembre 2020



2 JUILLET 2020

date de la signature de la convention entre la Région Pays-de-la-Loire et la Communauté d'Agglomération pour fixer les modalités de transfert de la compétence mobilités



1 960 628,82

euros : c'est le montant de la dotation annuelle de transfert de la Région vers l'Agglomération



MOBILITÉS

La mobilité constitue un enjeu particulièrement important. En matière d'accès aux services et équipements publics, en matière de développement économique, en matière d'emploi, de formation et d'insertion, en matière aussi de santé et bien sûr de préservation de l'environnement, la mobilité est partout un sujet qui doit être pris à bras le corps. Développement de la pratique du vélo, coordination des différents moyens de mobilité, remplacement progressif des véhicules polluants par des véhicules propres... autant de projets que la Communauté d'agglomération mène de front avec son service mobilités et sa SPL Saumur Agglobus.

QUELQUES FAITS MARQUANTS

- la conception d'un schéma de développement des mobilités, pour faciliter les déplacements à tous points de vue sur le territoire communautaire. Cet outil de planification comportera un diagnostic, une stratégie partagée et un plan d'actions applicables sur les 45 communes du territoire.
- une attention toute particulière a été donnée sur le vélo, avec le lancement d'un schéma directeur cyclable pour donner une meilleure place au vélo sur notre territoire et répondre à une aspiration forte de nos concitoyens et l'augmentation de flotte des vélos AVAE.

FOCUS SUR LE SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

- Depuis janvier 2020, l'agglomération dispose d'une compétence dédiée financée par l'ADEME pour suivre l'élaboration du schéma directeur cyclable, partie intégrante du très global schéma de développement des mobilités. Accompagnée par la société BL évolution, choisie comme assistante à la maîtrise d'ouvrage, l'agglomération a mené entre avril et octobre 2020 un diagnostic (enquête auprès des habitants, ateliers participatifs...). La présentation de ce diagnostic en octobre 2020 a été suivie de la création d'une instance participative, le « club vélo ».

LA MOBILITÉ DURANT LA CRISE SANITAIRE

- avec naturellement la suspension du réseau scolaire et du service AVAE durant les confinements, mais l'adaptation des autres services en fonction des besoins
- l'adaptation des bus aux mesures barrières : installation de gel hydro-alcoolique, distanciation, port du masque...



SANTÉ

Si le sport se conjugue en sport-santé et si la culture ne peut jamais faire de mal, la compétence santé de l'agglomération se décline aussi dans d'autres domaines tel que l'accompagnement des aidants ou la prévention des addictions. Et en 2020, la mission Contrat Local de Santé a évidemment été particulièrement mobilisée par le contexte de crise sanitaire....

UN RÔLE DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT

- avec l'accompagnement des aidants et l'organisation de la conférence « Perte d'autonomie, handicap, maladie... quelles conséquences au sein de la famille », qui a réuni 54 personnes.
- avec le recueil des besoins et des actions réalisées depuis 2019 sur le territoire en matière de prévention des addictions.
- avec l'adressage d'un questionnaire aux partenaires spécialisés en matière de santé mentale afin de connaître leurs attentes quant à la création d'un Contrat Local en Santé mentale.

SAUMUR VAL DE LOIRE A PRIS SA PART DANS L'EFFORT CONTRE LE COVID-19...

- avec la commande de gel hydro-alcoolique et de masques à destination des pharmacies, établissements d'accueil des personnes âgées et handicapées, services et soins à domicile, mairies.
- avec la sensibilisation du grand public aux conséquences psychiques de la crise

2020 SE DÉCALE (UN PEU) EN 2021

- avec le report des journées de formation « sensibilisation au handicap psychique » à destination des travailleurs sociaux et agents d'accueil
- avec le report des journées de sensibilisation à la qualité de l'air extérieur et intérieur auprès du grand public .

EN CHIFFRES



3 440

litres de gel hydro-alcoolique commandés



223 990

masques distribués



EN CHIFFRES



270 000

euros dépensés au profit du quartier prioritaire de Saumur Chemin Vert-Hauts Quartiers, qui compte 3 500 habitants



40

projets réalisés grâce à cette enveloppe



300

lycéens du territoire ont bénéficié de la reconduction de l'action de prévention routière, déclinée en 2020 sous la forme d'un escape game organisé sur 2 jours



0

discrimination : c'est l'objectif du programme d'actions relatif aux discriminations mené en 2020 par l'agglomération, conçu avec et pour les établissements scolaires (collèges et lycées)



SOLIDARITÉS ET POLITIQUES SOCIALES

CONTINUATION DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Le Contrat de Ville, pour le quartier prioritaire de Saumur Chemin Vert-Hauts Quartiers, a continué de vivre avec la réalisation d'une quarantaine de projets, menés par des associations ou le service politiques sociales de l'agglomération, pour une enveloppe de 270 000 euros, dont 138 000 euros de la part de la Communauté d'Agglomération et 132 000 euros de la part des différents partenaires que sont

l'État, la CAF et le Département de Maine-et-Loire. L'objectif de ces actions ? Continuer de réduire les inégalités sociales, améliorer les conditions de vie des habitants - avec une attention toute particulière durant la crise sanitaire. De manière générale, les différentes actions menées visent l'emploi, la mobilité, l'intégration, la culture, l'éducation ou la parentalité.



HABITAT

La qualité du cadre de vie, les conditions de vie des habitants mais aussi l'attractivité du territoire passent nécessairement par la qualité et la quantité de l'habitat. Avoir un habitat diversifié pour les différents besoins, un habitat en nombre suffisant, un habitat au bon endroit, un habitat qui redynamise les coeurs de bourgs et les coeurs de ville, un habitat qui consomme moins d'énergie... autant de paramètres à prendre en compte pour porter une politique efficace et au plus près des besoins en matière d'habitat.

QUELQUES FAITS MARQUANTS

- l'adoption du nouveau Programme Local de l'Habitat 2020-2025. Le « PLH », c'est quoi ? C'est une feuille de route de la politique intercommunale en matière d'habitat pour les 6 prochaines années, comprenant au total 19 actions. Les ambitions du PLH ? Augmenter l'attractivité résidentielle du territoire, revaloriser l'habitat existant, renforcer les polarités en matière d'habitat, ajuster le volume et le profil de construction en fonction de la demande, consolider et étendre la politique habitat en faveur des publics aux besoins spécifiques
- en partenariat avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement, la création d'un Observatoire de l'Habitat qui a pour finalités de comprendre, évaluer, corriger voire modifier l'ensemble des politiques menées en matière d'habitat. Un premier portrait de territoire 2020 en version simplifiée est disponible sur le site internet de l'agglomération
- la dynamique de revitalisation des centres-bourgs et centres-villes avec Anjou Coeur de Ville et Action Coeur de Ville
- la lutte contre la précarité énergétique et l'adaptation des logements à la perte d'autonomie
- la concertation technique avec les lieux d'accueil du demandeur
- travail de l'agglomération en matière d'habitat social pour organiser un réseau d'acteurs sur des modalités d'accueil équitables et transparentes et sur un service d'information et d'accueil logement pour harmoniser et simplifier l'information auprès du demandeur
- signature entre le GIP SNE, l'USH des Pays de la Loire et la Communauté d'agglomération d'une convention tripartite pour l'accès à la cartographie de l'occupation du parc social et à différentes données particulièrement intéressantes

LA REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS ET DES CENTRES-VILLES

- le dispositif Anjou Coeur de Ville a connu une phase d'accélération en 2020 avec l'entrée en phase opérationnelle de Montreuil-Bellay, Vivy et Fontevraud-l'Abbaye et la fin des études pré-opérationnelles de Saumur, Allonnes et Longué-Jumelles
- achèvement du pré-diagnostic territorial commandé par l'Agglomération auprès du Département pour les futurs programmes à Gennes-Val-de-Loire, Bellevigne-les-Châteaux et Vernantes

EN CHIFFRES

126

cibles dans la convention d'objectifs OPAH-RU pour les 5 années d'opération à Montreuil-Bellay, Vivy et Fontevraud-l'Abbaye

1 653 000

euros d'aides prévues pour cette OPAH-RU

121

cibles dans la convention d'objectifs OPAH-RU de Longué-Jumelles et Allonnes

1 517 000

euros d'aides prévues pour cette OPAH-RU

4

millions d'euros prévus pour l'OPAH-RU de la Ville de Saumur, dont 1 250 millions portés par l'agglomération

68

dossiers déposés dans le cadre du Programme d'Intérêt général adaptation / amélioration énergétique, pour 1 282 956 euros

3

comme le nombre de communes ayant participé à l'animation Traque aux Watts afin de sensibiliser sur l'importance de la réduction des consommations d'énergie

EN CHIFFRES



Un investissement de

400 000

euros pour 4 ans d'études afin de finaliser le PLUi du secteur Saumur Loire Développement



Un investissement de

300 000

euros pour l'étude du PLU de Gennes-Val-de-Loire, Tuffalun et le PLUi du secteur Loire-Longué



9

comme le nombre de communes concernées par un avenant pris en 2020 au Plan de Paysage, pour lequel la Communauté d'agglomération avait été lauréate en 2019 suite à un appel à projet du Ministère de l'Environnement



URBANISME

QUELQUES FAITS MARQUANTS

- l'achèvement de la procédure de modification du schéma de cohérence territoriale, le SCoT, ce qui a permis de préciser les dispositions du Document d'Orientations et d'Objectifs concernant la planification stratégique des espaces économiques. À venir en 2021, l'analyse des résultats de l'application du schéma, notamment en matière d'environnement, de mobilités, de maîtrise de la consommation de l'espace et d'implantations commerciales
- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du secteur Saumur Loire Développement, couvrant 32 communes de l'ancienne communauté d'agglomération, en cours depuis 2016 et approuvé en mars 2020
- Les PLU de Gennes-Val-de-Loire, Tuffalun et le PLUi du secteur Loire-Longué initiés en 2018 ont été arrêtés en mars 2020
- Le règlement local de publicité intercommunal a été prescrit le 17 décembre 2020 par le Conseil communautaire et un bureau d'études a été choisi pour élaborer un nouveau Règlement
- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du secteur Saumur Loire Développement,



GENS DU VOYAGE

- lutte contre la covid 19 pendant le 1er confinement en distribuant le gel hydroalcoolique, des masques...
- travail étroit avec le Département, l'ARS, l'équipe mobile du CHU d'Angers pour conduire des actions de prévention
- travail quotidien sur l'ensemble des aires d'accueil par des agents particulièrement mobilisés et engagés dans leur mission
- l'aire de stationnement principale de Saumur est d'une capacité de 40 places caravanes. Pour Brain-sur-Allonnes : 12, pour Distré : 12, pour Vivy : 12, pour Montreuil-Bellay : 14, pour Doué-en-Anjou : 28, pour Longué-Jumelles : 20, pour Saint-Philbert-du-Peuple : 5 et pour les Rosiers-sur-Loire : 5
- le service d'accueil des gens du voyage est composé de 6 agents

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le développement économique est la priorité numéro 1 de la Communauté d'Agglomération. Créateur d'emplois, créateur de richesses, c'est l'une des clés de l'attractivité du territoire aux côtés de la qualité du service au public et de la qualité de l'environnement naturel. Depuis le début du nouveau mandat en juillet 2020, 5 vice-présidents s'attachent à développer 5 secteurs complémentaires de l'économie saumuroise.

La politique économique de Saumur Val de Loire en quelques grands principes...

- soutenir les entreprises qui se développent et les accompagner au mieux durant toutes les étapes-clés, avec l'idée d'une agglomération réactive, à l'écoute et facilitatrice
- attirer de nouvelles entreprises, particulièrement celles pourvoyeuses d'emploi
- soutenir l'activité commerciale, avec une attention particulière pour les centres-bourgs et les centres-villes
- soutenir les filières locales, pourvoyeuses d'emploi et susceptibles de se développer encore davantage demain, telle que la filière cheval ou la filière bois
- soutenir, accompagner et développer la filière agricole avec une attention soutenue à la question de l'alimentation
- construire des ateliers et des usines-relais pour accueillir de nouvelles entreprises ou permettre le développement d'entreprises existantes
- porter des projets structurants tel que Territoire d'Industrie
- conjuguer de manière étroite développement économique, emploi et insertion avec les clauses d'insertion ou le suivi du projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée
- renforcer l'attractivité du territoire notamment en matière de formation avec le Pôle de formations supérieures
- continuer de développer l'offre touristique du territoire pour renforcer encore un peu plus la place prépondérante du Saumurois dans l'économie touristique départementale et régionale

EN CHIFFRES

5

réunions inter-entreprises organisées dans les zones économiques

114 612

euros d'aides accordées dans le cadre de la modernisation de l'appareil productif

9

cessions de foncier économique

11

nouvelles entreprises dans nos pépinières

3

comme le nombre d'années de prorogation des arrêtés dérogatoires de la zone industrielle de Méron, validée par le Conseil national de la Protection de la Nature



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Malgré une année 2020 marquée par la crise sanitaire, le développement économique du territoire n'a pas cessé. De nombreuses entreprises ont même profité de cette période si particulière pour projeter des investissements significatifs, souvent sur l'outil de production.

ON A LOUÉ DES BÂTIMENTS !

- entrée de nombreuses entreprises à la Pépinière de Distré : Anjou Hydraulique, Presta Travaux, ITSEE, AXA, Alglass, ID D'Aure, M. Dubois, M. Jeullard, M. Barrois et Mme Antoine...
- mais aussi à la Pépinière de Longué-Jumelles avec Arts Béton et Art Métal Ouest
- de belles entrées aussi dans nos ateliers-relais : Atelier des Essences (Atelier-Relais 1 de Gennes), Nextsystem (Atelier-Relais 1 de la ZA de la Ronde à Allonnes), Brasserie des Fontaines (Atelier 7 de la ZA de la Saulaie V à Doué-en-Anjou), Hofica (Usine Relais 8 de la ZA de la Saulaie V à Doué-en-Anjou) ...

ON A AUSSI VENDU DES TERRAINS...

- 4 200m² à OTB, à Tuffalun
- 2 475m² à ISTA, sur la zone de la Ronde
- 10 000m² à DP Ebenisterie et 2 893m² à la Franchise Daniel Moquet, à Doué-en-Anjou
- 11 023m² à Econseeds et 423m² à Nicolas Hardouin Peinture, 642m² à Octopus Habitat, 1 341m² à Anjou Gravure Industrielle... à Longué-Jumelles

...ET DES BÂTIMENTS

- un atelier-relais de 400m², à Jumelles, à l'entreprise SITM
- un atelier-relais de 1 088m², à Jumelles, à Econseeds

ET ON A AUSSI ACCORDÉ DE NOMBREUSES AIDES...

- pour la modernisation de l'appareil productif, 5 entreprises ont été aidées pour un montant total de subventions de 114 612 euros
- pour l'aide à l'immobilier d'entreprise, 3 entreprises ont été subventionnées pour un total de 44 422 euros et 2 entreprises ont bénéficié d'une avance remboursable pour un total de 100 000 euros

SAUMUR VAL DE LOIRE AUX CÔTÉS DE SES ENTREPRISES DURANT LA CRISE...

- suspension des loyers des bâtiments économiques de mars à août 2020
- sondage hebdomadaire auprès des entreprises implantées sur l'ensemble des zones d'activité afin d'identifier les difficultés et trouver des solutions au cas par cas
- modification des aides à la modernisation de l'appareil productif et à l'immobilier d'entreprise pour inciter les entreprises à continuer à investir
- aide à l'information des entreprises des différentes aides de soutien durant le 1er confinement et des différents plans de relance sur le reste de l'année 2020
- mobilisation accrue des chargés de missions « économie » pour être au plus près des entreprises
- aide à la connexion et à la coopération entre les entreprises
- aide au renforcement des écosystèmes locaux et de circuits-courts

POUR LA PETITE HISTOIRE, SAUMUR VAL DE LOIRE C'EST AUSSI...

- un positionnement comme interface logistique auprès des nombreuses entreprises dans leur proposition spontanée de dons en masques, blouses, lunettes, gel hydroalcoolique...
- une aide au 1er fabricant de masques en tissus, NP Création
- une aide au Centre hospitalier de Saumur pour collecter les masques, blouses et autre élément de protection des entreprises saumuroises
- une aide à la fabrication du gel hydroalcoolique auprès de la société VEG EXTRA pour trouver les matières premières sur le territoire saumurois

EN CHIFFRES

8 800

entreprises

30

zones d'activité économique

2

cessions de bâtiment économique

4

nouvelles entrées dans nos ateliers ou usines-relais

4 500

masques collectés auprès des entreprises pour le Centre hospitalier de Saumur

6

comme le 6 février 2020, date de la labellisation Territoire d'Industrie

23Ha45

supplémentaires acquis par l'agglomération dans la Champagne de Méron (hors ZI)

EN CHIFFRES

23

entreprises accompagnées par Initiative Anjou, dont 1 projet de croissance, 9 créations et 13 reprises pour un total de 75 emplois créés ou maintenus

200 000

euros : c'est la participation de l'agglomération au Fonds Territorial Résilience

40%

de subvention publique pour la modernisation d'un commerce grâce au FISAC

334 206

euros : c'est le montant total du FISAC sur trois années, réparti en une subvention de fonctionnement de 39 206 euros pour une dépense subventionnable à hauteur de 224 688 euros et une subvention d'investissement de 295 000 euros pour une dépense subventionnable à hauteur de 2 150 000 euros.

En 2020

3 demandes de FISAC ont été engagées. On en reparle très prochainement pour l'année 2021...



COMMERCE

La dynamique commerciale est bien entendu l'une des priorités en matière de développement économique, et elle se conjugue, notamment pour les centres-villes et les centres-bourgs, à d'autres actions en matière d'aménagement, d'habitat et de mobilités. En 2020, année difficile pour les commerces, l'agglomération a continué d'apporter son aide aux commerçants et artisans et a commencé à mettre en place un dispositif qui s'épanouira pleinement en 2021 : le FISAC....

INITIATIVE ANJOU

• L'association Initiative Anjou s'attache à soutenir les entreprises dans leurs phases de création, de reprise ou de croissance par le biais d'un prêt d'honneur à taux 0 pour les TPE ou d'une avance remboursable pour les PME. L'animation du dispositif, pour les TPE, est réalisée par les intercommunalités :

la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire prend son rôle à coeur. C'est pourquoi, en 2020, 23 entreprises - précisément 21 TPE et 2 PME - du territoire ont été accompagnées pour un montant total de 335 000 euros prêtés (dont 185 000 euros en direction des TPE).

POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE ET FISAC

• Le 13 décembre 2019, l'État accordait une subvention FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) à l'agglomération. Avec ce nouveau programme, l'État, l'agglomération et les communes se conjuguent pour accompagner financièrement et directement les commerçants, artisans et entreprises de services situés en centre-ville

ou en centre-bourg dans leurs projets de modernisation de leurs outils de travail (travaux d'aménagement, travaux de mise aux normes et d'accessibilité, acquisition de matériels professionnels, etc...). Une subvention publique à hauteur de 40% peut ainsi intervenir pour les projets de plus de 10 000 euros d'investissement, avec un plafond à 75 000 euros.

SAUMUR VAL DE LOIRE AUX CÔTÉS DE SES COMMERÇANTS DURANT LA CRISE...

• en abondant à hauteur de 200 000 euros au Fonds Territorial Résilience aux côtés de la Région et de la Banque des Territoires



TOURISME

Quand on pense économie saumuroise, on ne peut pas s'empêcher de penser au tourisme... mais s'il est loin d'être la seule filière majeure du territoire. Loire à Vélo, GR de Pays, Anjou Vélo Vintage ... les projets ne manquent pas et ont suivi leur chemin en 2020.

UN TERRITOIRE QUI RENFORCE ET STRUCTURE SON OFFRE TOURISTIQUE

• avec le projet Loire à Vélo troglodyte avec, en 2020, le lancement et le suivi du recrutement de l'équipe de maîtrise d'oeuvre

• avec la Route Européenne d'Artagnan et, là encore, la finalisation de l'itinéraire et la mise en oeuvre du partenariat avec l'Association de la Route Européenne d'Artagnan

• avec la Véloroute V44 - Vélobuissonnière, qui a été inaugurée et qui fait l'objet d'une communication marketing en partenariat avec l'ensemble des territoires traversés

• avec des événements de grande envergure : Anjou Vélo Vintage, Marathon de la Loire, Journées nationales du Livre et du Vin... malgré des annulations forcées en raison du contexte sanitaire.

• avec le GR de Pays et la finalisation de l'itinéraire ainsi que l'inscription au PDIPR

...ET QUI S'APPUIE SUR SA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE SAUMUR VAL DE LOIRE TOURISME

• pour poursuivre la stratégie numérique et digitale définie depuis 2018, notamment en matière de réseaux sociaux

• pour mettre en valeur l'ensemble des forces et richesses du territoire

• pour continuer la refonte de la boutique de l'Office du Tourisme

EN CHIFFRES



419 564,11

euros, c'est le montant de la taxe de séjour collectée en 2020, année de crise sanitaire, avec à noter pour 2020 la mise en place du paiement en ligne



675 870,25

euros, c'était le montant de la taxe de séjour collectée en 2019



2021

comme l'année du report d'Anjou Vélo Vintage 2020, qui n'a pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire

EN CHIFFRES

32

exposants à la première Ferme des Solutions

1 220

exploitations agricoles sur le territoire

153

exploitations en bio

51%

c'est la surface du territoire valorisée par l'agriculture

32%

comme la part des exploitations agricoles en circuits courts

3 200

ETP salariés à la production agricole

20%

des exploitations agricoles du territoire font de la transformation sur place à l'exploitation

3 000

euros, c'est le budget annuel moyen des Saumurois consacré à l'alimentation



AGRICULTURE

Si Saumur Val de Loire met beaucoup d'énergie pour développer l'économie notamment industrielle, l'agriculture, souvent par le prisme de l'alimentation, demeure une priorité. C'est pourquoi l'agglomération s'est lancée en 2020 dans la réalisation de son Programme Alimentaire Territorial et a poursuivi sa politique en faveur de la transmission ou la reprise d'exploitations agricoles.

ON L'A FAIT EN 2020

- la réalisation du diagnostic du Programme Alimentaire Territorial, qui a pour objectif de construire collectivement et mettre en oeuvre des actions pour développer durablement les filières agricoles et alimentaires locales et structurer une offre alimentaire de proximité pour tous les habitants du territoire. Ce diagnostic a donné lieu à un travail autour de différentes thématiques (économie territoriale et filières, environnement, accessibilité sociale, nutrition-santé...)
- la création de la Ferme des Solutions, un événement consacré aux entreprises agricoles et végétales du territoire. Lieu d'échange entre professionnels et porteurs de projets agricoles avec l'idée de s'installer ou de transmettre une entreprise agricole à plus ou moins long terme

L'AGRICULTURE EN TEMPS DE COVID...

- promotion de la plateforme « Des bras pour ton assiette »
- suivi de la réouverture des marchés du territoire
- diffusion de l'information d'une aide de l'État possible auprès des centres équestres
- recensement d'outils permettant la vente en ligne et la co-livraison
- lobbying pour permettre la vente des productions horticoles malgré les restrictions sanitaires
- communication sur les produits et modalités de vente des producteurs du territoire qui le souhaitent pour faire face au manque de débouchés soudain



EMPLOI, FORMATION, INSERTION

LE COMITÉ LOCAL POUR L'EMPLOI, LA FORMATION ET L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Constitué de l'État, de la Région, du Département, des entreprises et opérateurs et co-piloté par l'agglomération, le CLEFOP a défini et structuré ses actions prioritaires, notamment :

- faciliter la mobilité vers la formation et l'emploi, notamment en fédérant les partenaires pour un projet de mobilité innovante, avec un financement de l'agglomération à hauteur de 25 000 euros
- Encourager l'attractivité des métiers et des formations en tension grâce à la promotion des actions et outils des partenaires (ChoisirMonMétier, Rencontre!Pro, 1Jeune!Solution...), le pilotage de la réalisation de 12 vidéos sur des filières en tension (services à la personne, BTP, industrie, agroalimentaire, viticulture, transport logistique, hôtellerie restauration...) montrant la qualité de vie au travail. Avec une participation de l'agglomération à hauteur de 6 000 euros
- Encourager l'alternance dans la fonction publique territoriale

UN MOT SUR... LES CLAUSES SOCIALES D'INSERTION

- La nécessité de disposer d'un opérateur territorial unique et partenarial pour gérer la clause d'insertion dans les marchés publics s'est imposé en Saumurois, et c'est pourquoi Saumur Val de Loire a fait le choix de porter en son sein ce dispositif. En 2020, une douzaine de maîtres d'ouvrages et plus d'une centaine d'entreprises ont participé à la création de près de 97 000 heures de travail sur le territoire communautaire. Le dispositif a bénéficié à 376 salariés en insertion par la signature de près de 431 contrats de travail. Les salariés en contrat d'insertion ont bénéficié de près de 5 000 heures de formation.

EN CHIFFRES



8,5%

c'est le taux de chômage, resté stable, entre fin 2019 et fin 2020



4 341

c'est le nombre d'offres d'emploi déposées auprès de Pôle Emploi en 2020 sur le Saumurois. Un chiffre en baisse de -4,5% par rapport à l'année 2019, mais à relativiser puisque la baisse a été de -22,6% pour l'ensemble du Département et de -27,1% pour la Région



124

professionnels ont participé au Job Meeting du 6 février 2020, pour 1 800 participants



242

membres au Club RH des entreprises de Saumur Val de Loire - club qui, en 2020, s'est dématérialisé et mensualisé

DÉVELOPPEMENT DURABLE, PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET RISQUES

Si le développement économique et les services aux publics sont les priorités de l'agglomération, ils s'appuient et se conjuguent à un fil rouge : la préservation de l'environnement. Eau et assainissement, énergies propres, biodiversité, milieux aquatiques, gestion des déchets... les sujets sont aussi nombreux que le territoire saumurois est riche d'un point de vue environnemental. Et là encore, il s'agit de qualité de vie, de cadre de vie et in fine... d'attractivité.

Quelques grands principes de l'action de Saumur Val de Loire en matière d'environnement :

- assurer la qualité de l'eau du Thouet et de ses affluents et la qualité de l'eau en général
- porter une attention particulière aux risques naturels et mettre en place des systèmes de surveillance et de prévention
- toujours mieux collecter et trier les déchets et, surtout, réduire progressivement les volumes de déchets sur l'ensemble du territoire
- favoriser les circuits-courts et l'économie circulaire dans tous les domaines
- favoriser la transition énergétique
- préserver l'environnement naturel et les paysages
- sensibiliser les 100 000 habitants aux défis environnementaux et à tous les gestes du quotidien, petits ou grands, que chacun peut réaliser



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

On le sait, la transition énergétique vers des énergies propres est l'une des clés d'un développement plus durable et plus respectueux de l'environnement. C'est pourquoi l'agglomération s'est engagée fortement dans cette démarche :

- en construisant son Plan Climat Air Energie Territorial grâce à un travail de concertation étroit avec tous les partenaires et une consultation citoyenne. Le PCAET a été adopté en décembre 2020 par le Conseil communautaire
- en menant le projet d'une centrale solaire sur le Champ de Liveau, à Montreuil-Bellay, précisément sur un ancien site d'enfouissement de déchets. Entrée en production prévue pour 2022 !
- grâce à la sensibilisation et à la communication, notamment auprès de 50 étudiants de l'IFSI en partenariat avec Air Pays de la Loire.
- en lançant l'élaboration du Schéma directeur des Énergies renouvelables dans la continuité du PCAET



RISQUES

Il n'y a pas de beau territoire sans quelques risques. Dans le Saumurois, on n'évite pas le risque inondation, ni le risque cavités... pour lesquels Saumur Val de Loire se montre particulièrement vigilante et proactive :

GESTION DU RISQUE INONDATION

- avec la visite technique approfondie de la digue de Saumur et identification de l'ensemble des problématiques
- avec des travaux de réparation de la digue de Saumur (tronçon du Chemin Vert), suite aux dégradations d'animaux fouisseurs (en d'autres termes : des blaireaux !). Travaux pris en charge par le Département de Maine-et-Loire pour un montant de 65 000 euros pour 200m de digue
- avec la mise en place de la surveillance de la digue de Saumur grâce au recrutement d'agents de surveillance en cas de crue importante (8 agents issus de la Ville de Saumur et 8 agents issus de l'agglomération).

GESTION DU RISQUE CAVITÉS

- avec l'élaboration et la signature d'un accord-cadre pour la réalisation de prestations topographiques



IL Y A LA LOIRE... ET LE THOUET !

- financement de mesures d'accompagnement liées à l'abaissement de la ligne d'eau sur le Thouet, notamment 1,3 km de clôture, 2 pompes de prairies, 6 puits, la création d'une réserve incendie, la réalisation de travaux d'abattage et l'enlèvement d'encombres... le tout pour un total de 81 879 euros
- étude de diagnostic sur les affluents du Thouet lancée en juillet 2020 pour un objectif de bon état écologique d'ici 2027. Ce diagnostic donnera lieu à un plan d'action global
- réalisation d'études d'indicateurs pour suivre l'impact des travaux réalisés sur le Thouet, avec des résultats encourageants qui mettent en évidence un impact positif
- tenue de l'évènement « Nettoyons le Thouet » qui a permis de ramasser un volume important d'ordures...



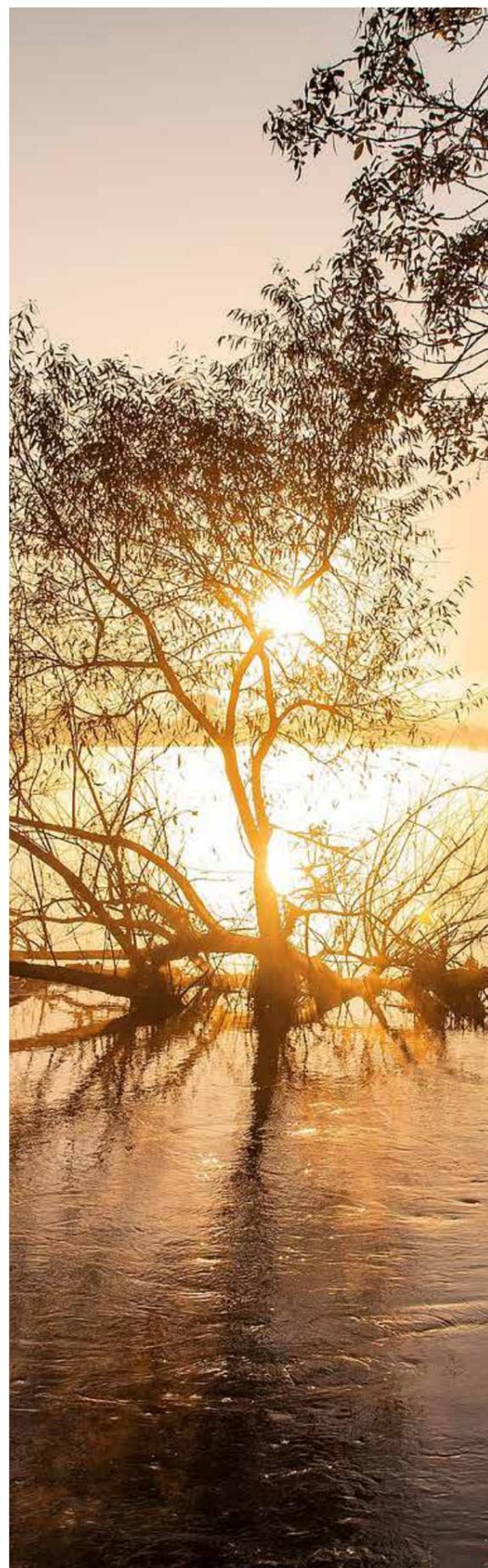
OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

La collecte et la gestion des déchets relève de l'agglomération. S'il s'agit d'un service public de proximité essentiel, c'est aussi un levier important en matière de préservation de l'environnement. On le redit : le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas... En attendant de réussir cet objectif ambitieux, Saumur Val de Loire et sa Société Publique Locale SaumurAgglopropreté ont mené des actions importantes en matière de déchets en 2020.

- évolution du périmètre du service déchets au 1er janvier 2020, avec la reprise des secteurs du SMICTOM Vallée de l'Authion, du SICTOD Nord Est Anjou et du SMIPE Val Touraine Anjou
- harmonisation sur l'ensemble du territoire du mode de financement du service public des déchets avec la mise en place de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et de la redevance spéciale réservée aux usagers professionnels
- lancement d'un état des lieux et de travaux de mise aux normes et de rénovation des trois déchèteries reprises au 1er janvier 2020, pour un montant de 211 000 euros
- création du service déchets ménagers « Kyrielle » au sein de SaumurAgglopropreté
- mise en place de nouvelles collectes des ordures ménagères et des recyclables sur le secteur nord de Longué et d'Allonnes
- lancement de l'élaboration d'un plan d'action Économie circulaire dans le cadre d'un appel à projet financé par la Région Pays-de-la-Loire et l'ADEME
- achat de nouvelles colonnes d'apport volontaire aériennes et enterrées pour la collecte sur le secteur nord de Longué et d'Allonnes pour un montant global de 100 000 euros

FOCUS SUR UNE RÉCOMPENSE PAS ANODINE

Saumur Val de Loire a en 2020 été reconnue « Territoire Engagé pour la Nature ». C'est le premier EPCI à obtenir cette distinction nationale dans le Maine-et-Loire.



EN CHIFFRES

19

communes inventoriées dans le cadre de l'inventaire des zones humides, avec 7 000 sondages du sol effectués et 4 500ha de zones humides délimitées

+30 000

habitants pour le nouveau périmètre du service déchets de l'agglomération

109

km, c'est la longueur de cours d'eau sur laquelle s'étend l'étude de diagnostic sur les affluents du Thouet

173

kg, c'est le volume moyen par habitant sur l'année 2020 d'ordures ménagères (52kg pour les emballages et le papier et 45kg pour le verre)

200

kg de ferraille ramassée dans le Thouet lors de l'opération Nettoyons le Thouet, mais aussi



61 524

tonnes, c'est le volume global de déchets (tout confondu) collectés sur l'agglomération en 2020

720

kg de tout-venant (un résultat malgré tout encourageant car moins important qu'en 2019... il n'y a en la matière pas de petite victoire !)



9 514 619

euros, c'est le montant collecté via la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères en 2020 sur le territoire

16

sollicitations en 2020 pour des problèmes de stabilité de cavité (10 particuliers, 4 mairies, 1 entreprise et l'agglomération elle-même)

EN CHIFFRES



10

ans, comme la durée du nouveau contrat de délégation de service public confié à la SAUR pour l'exploitation des services publics d'eau et d'assainissement pour 32 des 45 communes du territoire



39 000

abonnés eau potable gérés dans le cadre de la DSP confiée à la SAUR



5 000

abonnés gérés par la Régie Eaux Saumur Val de Loire

EAU, ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET SPANC



Compétence majeure, l'eau et l'assainissement collectif font l'objet d'une attention toute particulière tant les enjeux en matière de service public mais aussi d'environnement sont importants. De ce point de vue, la Communauté d'Agglomération vise l'excellence tout en ayant à l'esprit une donnée cruciale : l'importance de la ressource en eau dans un monde où elle s'abîme et se raréfie.

QUELQUES FAITS (TRÈS) MARQUANTS

- passation d'un nouveau contrat de délégation de service public auprès de la SAUR pour l'exploitation des services publics d'eau potable et d'assainissement collectif sur 32 communes, toutes situées au sud de l'Authion, pour une durée de 10 ans. Les objectifs sont clairs et sans ambiguïté : un objectif de performance, un objectif de qualité du service rendu et un objectif environnemental fort. 39 000 abonnés sont concernés par ce nouveau contrat pour l'eau potable et 30 000 pour l'assainissement collectif. Le contrat a débuté le 1er janvier 2021.
- en parallèle du contrat de DSP, création d'une régie unique pour l'exploitation des services publics d'eau potable et d'assainissement collectif pour les 13 communes situées au nord de l'Authion, représentant 5 000 abonnés pour l'eau potable et pour l'assainissement collectif
- création de la marque « Eaux Saumur Val de Loire » pour regrouper sous une seule identité l'intégralité du service public eau et assainissement, qu'il soit sous forme de DSP ou en régie
- pour plus d'équité et pour plus d'égalité dans l'accès au service public, validation d'une démarche de lissage des tarifs de l'eau et de l'assainissement pour parvenir à un tarif unique à l'échelle du territoire en 2026
- lancement d'un schéma directeur eau potable sur le secteur nord de la Régie Eaux Saumur Val de Loire et lancement d'un schéma directeur d'assainissement sur les secteurs du Gennois et du Douessin
- évolution pour le SPANC (service public d'assainissement non collectif) vers un nouveau logiciel métier plus fonctionnel

DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS

- renouvellement du charbon actif à l'usine de Saint-Martin, pour un montant de 90 000 euros
- destruction de la station d'épuration de Villebernier et raccordement des eaux usées sur le réseau de Saumur pour 950 000 euros
- lancement des travaux de transfert des eaux usées des deux stations de Rou-Marson vers Saumur pour 700 000 euros
- dépollution de la lagune de Saint-Clément pour 58 000 euros
- création d'un réseau d'assainissement collectif au Puy-Notre-Dame pour 88 000 euros et à Courchamps pour 54 000 euros
- renouvellement de réseaux d'assainissement collectif à Saumur, à Doué-en-Anjou, à Vernueil-le-Fourrier, à Longué-Jumelles et à Brain-sur-Allonnes
- renouvellement de réseaux à Saumur (rue Ackerman-Palustre et Pont Cessart) pour 200 000 euros, à Allonnes (rue A. Pottier) pour 170 000 euros, à Doué-en-Anjou (rue du Pavé et rue Petit Bois) pour 242 000 euros et à Vernueil-le-Fourrier (rue Vincenderie) pour 86 000 euros
- poursuite des travaux de reconstruction des réseaux nord de Saumur pour 260 000 euros
- poursuite des travaux de reconstruction des réseaux nord de Saumur pour 115 000 euros
- poursuite des travaux de reconstruction des réseaux nord de Saumur, pour un montant de 150 000 euros
- travaux en lien avec le doublement de la RD347 à Saumur, pour un montant de 110 000 euros



EN CHIFFRES



340 000

euros, c'est le prix de l'acquisition du bâtiment sur le site des Aubrières qui accueille désormais la Régie Eaux Saumur Val de Loire et les services de l'eau et de l'assainissement



120 000

euros, c'est le coût de l'étude hydrogéologique pour la création d'un puits à drain rayonnants pour améliorer l'efficacité du captage d'eau dans la Loire de l'usine d'eau de Saumur



187

contrôles de conception d'assainissement non collectif, 126 contrôles d'exécution, 431 contrôles de bon fonctionnement vente, soit un total de 744 contrôles en 2020

MOYENS GÉNÉRAUX ET RESSOURCES HUMAINES



Une collectivité publique telle que la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire ne peut assumer ses compétences, porter ses multiples projets et mener l'ensemble de ses actions sans un ensemble de moyens, qu'ils soient financiers et bien sûr humains. La présence, le professionnalisme et l'engagement des équipes est l'une des clés de la réussite.

FINANCES

- **41 162 222 euros** de dépenses de fonctionnement

- **44 355 506 euros** de recettes de fonctionnement

Soit un résultat de fonctionnement de **3 193 285 euros** en 2020

- **13 436 857 euros** de dépenses d'investissement

- **14 916 621 euros** de recettes d'investissement

Soit un résultat d'investissement de **1 479 765 euros** en 2020

Un budget de dépenses fonctionnement en matière de déchets de **11 824 111 euros** et en matière de transports de **11 710 500 euros**

RESSOURCES HUMAINES

- 2020 a été l'année d'une nécessaire adaptation des services et des agents à la crise sanitaire. Élaboration de procédures et des méthodes adaptées, dotation en équipements et protections, redéploiement de moyens humains et techniques (et notamment informatiques !)... tout a été mis en oeuvre pour assurer la continuité du service public et poursuivre la mise en oeuvre des projets

- au-delà d'une situation sanitaire qui a bousculé les méthodes de travail, les projets en matière de ressources humaines ont continué : développement du télétravail avec l'instauration d'une charte, mise en oeuvre du plan d'action défini après le diagnostic des Risques Psycho Sociaux réalisé en 2018-2019, suivi de la convention de partenariat entre l'agglomération et le médecin agréé et entre l'agglomération et la psychologue

du travail, accompagnement de la création de la Régie Eaux Saumur Val de Loire, appui à l'organisation et au fonctionnement du futur Pôle de formation...

HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

- à défaut d'un médecin du travail, un médecin agréé « fonction publique territoriale » est sollicité pour différents types de visites médicales

- permanence régulière d'une assistante sociale du travail 2 à 3 jours par mois

- interventions ponctuelles, individuelles ou collectives, avec la psychologue du travail. À noter l'augmentation, chaque année, du nombre d'agents reçus - à relativiser toutefois par l'augmentation du nombre d'agents dans la collectivité.

- mise à jour du document unique, un document « normé » qui répertorie l'ensemble des risques

professionnels auxquels sont susceptibles d'être exposés les agents

- suivi au quotidien des accidents du travail, maladies professionnelles, mise en place de restrictions médicales, formation des agents en intra (incendie, SST, habilitations électriques, SSIAP, gestes d'urgence...)

QUELQUES CHIFFRES UTILES...



Notification de

236

marchés publics dont 144 pour la Communauté d'Agglomération et 92 pour la Ville de Saumur



Notification de

109

avenants



1260

courriers envoyés par le service commun commandes publiques



745

comme le nombre d'actes administratifs, contrat et arrêté, édités sur l'année



10

médailles du travail



120

journées de carences appliquées



1

consultation par mois pour l'agglomération pour le médecin agréé



11 437 264

euros, c'est le montant total des charges de personnel et frais assimilés en 2020, tout budget confondu



En matière de formation du personnel,

61 866

euros ont été dépensés sur le budget principal et 3 285 euros sur le budget annexe Eau potable. À noter qu'en 2020, de nombreuses formations ont dû être annulées en raison du contexte sanitaire



3 903

jours d'absence pour raisons médicales, pour 108 agents concernés



51

jurys de recrutement



786

candidatures à un jury de recrutement, 78 candidatures à un emploi saisonnier (pour 66 recrutements) et 15 candidatures pour un apprentissage (pour 4 recrutements)



3 736

comme le nombre de bulletins de paie édités sur l'année

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



RÉALISATION : SERVICE COMMUNICATION COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAUMUR VAL DE LOIRE

Service communication
Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire

l.creuxlebois@ville-saumur.fr
s.guerin@ville-saumur.fr
f.fortuna@ville-saumur.fr